DISPOSITIONS RELATIVES A LA GARANTIE

Inscription

Afin de pouvoir répondre rapidement à vos demandes de service après-vente, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer certaines informations sur votre appareil de Fitness ainsi que sur vous. Pour déterminer avec précision les pièces de rechange relatives à votre appareil, nous avons besoin dans tous les cas du numéro de série de l'appareil. Veuillez remplir intégralement la carte d'inscription jointe à ce manuel utilisateur et nous la retourner avec une copie dûment datée de votre reçu de caisse dans les plus brefs délais (au plus tard 6 semaines après votre achat). Vos efforts seront récompensés par une prolongation de la durée de la garantie.

Protection des données

La société Beny Sports Germany GmbH s'engage à utiliser vos données en toute confidentialité et à ne pas les divulguer à des tiers. Pour nous, une gestion responsable de vos données ainsi que le respect des directives nationales et internationales en matière de protection des données est une évidence.

Domaines d'application & durées de la garantie Les appareils de Fitness de U.N.O. Fitness sont adaptés à différents domaines d'application en fonction du type de modèle. Les domaines d'application relatifs à votre appareil de Fitness sont indiqués dans les "Données Techniques" du présent manuel d'utilisation.

Domaine réservé aux particuliers :

A usage exclusivement privé **Durée de la garantie :**

2 ans + 1 an en cas d'inscription*

Domaine réservé aux semi-professionnels :

A usage sous surveillance par ex. centre de rééducation, hôtel, etc.

Durée de la garantie :

2 ans + 1 an en cas d'inscription*

Domaine réservé aux professionnels :

A usage dans des studios professionnels ou toute autre institution

Durée de la garantie :

1 an + 1 an en cas d'inscription*

*En cas de non inscription effectuée dans les 6 semaines après la date d'achat, aucune prétention à la prolongation de la garantie ne peut être accordée.

Reçu de caisse et numéro de série

Pour pouvoir tenir compte de votre droit aux prestations de service dans le cadre de la durée de garantie, nous avons besoin d'une copie de votre reçu de caisse dûment daté. Si vous avez déjà procédé à votre inscription et donc envoyé une copie de votre reçu de caisse, vous n'avez bien entendu plus besoin de nous le retourner à nouveau. Veuillez toujours conserver votre reçu de caisse et nous envoyer une copie en cas de prise sous garantie en annexe de votre demande de garantie. Nous pourrons ainsi garantir une prise en charge rapide de votre demande de service. Afin de pouvoir identifier précisément la version de votre modèle, nous avons besoin de connaître le numéro de série de votre appareil pour procéder à la prestation de

service correspondante.

Conditions de la garantie

La durée de la garantie de votre appareil de training commence :

- pour les nouveaux produits : à compter de la date d'achat par le consommateur final ayant acheté son appareil auprès d'un distributeur direct et agréé de Beny Sports Germany GmbH.
- pour les modèles d'exposition : à partir de la date d'achat du vendeur (négociant). Cette garantie s'applique dans tous les cas sous réserve d'autres accords éventuellement convenus entre le consommateur final et son vendeur (négociant).

La garantie comprend les défauts liés aux erreurs de fabrication et de matériel.

Elle s'applique uniquement aux appareils achetés et utilisés en Allemagne.

Cette garantie s'applique sous réserve d'autres accords éventuellement convenus entre le vendeur (négociant) et l'acheteur (utilisateur final ou revendeur).

Elle ne s'applique **pas** aux dommages provoqués par un montage défectueux, un usage impropre, une destruction volontaire ou non-intentionnelle, un entretien insuffisant ou manquant, cas de force majeure, une usure due à l'utilisation et donc normale de l'appareil, dommages résultant de l'infiltration de liquides (par ex. sueur), réparation ou modification de pièces détachées non d'origine.

Certains composants sont soumis à une usure liée à l'utilisation et donc considérée comme usure normale. Ceci concerne notamment les roulements à billes, courroies d'entraînement, tapis de course, surface de course, interrupteur et touches, câble d'alimentation, adaptateur, etc.

Ces pièces d'usure ne rentrent **pas** dans le cadre de la garantie.

En cas d'enlèvement de l'appareil de training pour réparation, celui-ci devra être démonté et mis à disposition puis faire l'objet d'une réception et d'une remise en service. En règle générale, ces prestations ne rentrent **pas** dans le cadre de la garantie.

Prestations de service en dehors de la garantie

Votre négociant ou l'équipe service après-vente de la société U.N.O. Fitness restent bien entendu à votre disposition en cas de problème sur votre appareil, défaut constaté après expiration de la période de garantie ou tout autre cas non couvert dans le cadre des prestations de la garantie.

Dans ce cas, veuillez contacter directement votre revendeur ou adresser un courriel à :

info@benysports.de

directement à l'équipe service de U.N.O. Fitness.